

PROCÈS
DU
MARÉCHAL BAZAINE



GRAVELOTTE. — Charge des cuirassiers de la garde.

AUDIENCE DU 15 NOVEMBRE.

M. ANDRÉ, préfet. — Au moment du blocus, j'étais maire d'Ars-sur-Moselle et conseiller général du canton de Gorze; à ce titre, j'ai des renseignements particuliers à fournir. Le 22 ou le 23 août, — je ne puis déterminer la date d'une manière certaine, — j'ai reçu la visite d'un paysan de Saint-Mihiel ou des environs, qui est venu me prier de l'aider à s'introduire dans la place de Metz. Ce paysan était porteur d'une dépêche chiffrée venant de M. le ministre de la guerre, et adressée à M. le maréchal Bazaine. Je le conduisis auprès d'un officier blessé que j'avais recueilli à la suite de l'affaire du 16, et qui vit également la dépêche. J'ai entre les mains une copie de cette dépêche, qui m'a été envoyée tout récemment. La dépêche fut cousue dans un des souliers du porteur par les officiers qui se trouvaient chez moi. Nous munimes cet homme de quelques instructions; il était très-pressé d'entrer dans la place. Il partit, mais il tenta vainement d'entrer dans la place, et il

revint deux ou trois heures après. Il essaya alors de passer par la rive droite. Je l'ai perdu de vue; j'ignore ce qu'il est devenu.

A cette époque, nous étions bien moins renseignés que nous ne l'avons été ultérieurement sur les moyens de communiquer avec Metz.

Plus tard, l'autorité municipale d'Ars put délivrer des laissez-passer qui étaient visés par la commandature allemande; mais, dans le mois d'août, les communications d'un village à l'autre, d'Ars à Jussy, notamment, étaient difficiles, sinon impossibles; à plus forte raison en était-il ainsi entre Ars-sur-Moselle et la place de Metz.

Il n'en fut pas de même dans le mois de septembre. Déjà, vers la fin du mois d'août, l'autorité allemande délivrait elle-même des laissez-passer pour l'intérieur, et elle imposait même parfois l'obligation d'aller à Nancy chercher des approvisionnements.

Après les événements de Sedan, la municipalité d'Ars fut autorisée à délivrer un grand nombre de ces laissez-passer, qui étaient visés par la commandature allemande. Les communications devinrent plus faciles à la date du 14. Je chargeai un brigadier du génie, nommé Pennetier, qui avait échappé au désastre de Sedan, de porter des journaux à M. le maréchal Bazaine. Je lui remis, dans une enveloppe, une copie écrite de ma main du manifeste de M. Jules Favre, commençant par ces mots: « Les événements qui viennent de s'accomplir », et finissant par ceux-ci: « Pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses. » Comme ce manifeste indiquait les dispositions du Gouvernement d'alors, et constituait un appel à la résistance en France, je pensai qu'il était très-important d'en faire parvenir une copie à M. le maréchal Bazaine. J'en fis donc une copie, la plaçai sous enveloppe et la remis à Pennetier, en même temps que trois ou quatre journaux, je crois, dont la publication, postérieure au 4 septembre, fournissait des renseignements sur la constitution du gouvernement à Paris et sur le désastre de Sedan. Pennetier me dit, plus tard, que la copie et les journaux dont je l'avais chargé avaient été remis par lui d'abord entre les mains du général de Cissey, et qu'ensuite ils étaient parvenus au maréchal Bazaine.

Plus tard, je me servis de l'aqueduc de Gorze pour faire entrer plusieurs dépêches et des journaux dans la place de Metz; en trois ou quatre fois successives, j'y ai fait parvenir dix-huit ou vingt journaux.

Le lieutenant Archambault, qui avait été blessé à Gravelotte, et qui avait été recueilli par un propriétaire d'Ars, a pénétré à Metz par l'aqueduc de Gorze.

Voyant que, sur divers points de l'investissement, on pouvait communiquer avec la place, que plusieurs individus étaient entrés dans Metz, qu'on ne m'avait rien fait dire, quoique j'eusse chargé Pennetier de faire savoir au maréchal Bazaine que je me mettais complètement à sa disposition, et lui offrais mes services pour ses communications au dehors, je pensai que le maréchal était suffisamment renseigné par ses émissaires, et j'envoyai alors mes journaux à M. Réau, rédacteur du *Courrier de la Moselle*; sur les divers envois que je lui fis, il n'en reçut que cinq: deux numéros du *Figaro*, un du *Journal des Débats* et deux de l'*Indépendance belge*; le 24 septembre, la veille de la fermeture de l'aqueduc, il en reçut encore.

Le lendemain, cet aqueduc fut intercepté par suite de la maladresse d'un habitant de Jussy.

Vers la fin du blocus, j'envoyai dans Metz un ouvrier, porter également des journaux. Cet homme, attiré par les bénéfices considérables qu'il avait faits en vendant des liqueurs dans les camps ennemis et qui avait traversé souvent les lignes allemandes et pénétré jus- qu'aux avant-postes français, cet homme, dis-je, consentit à retourner dans la place de Metz

pour y porter trois ou quatre journaux que je lui remis. J'ai également perdu de vue cet ouvrier.

M. LE PRÉSIDENT. — Monsieur le préfet, pensez-vous que les communications entre Ars et l'intérieur de la France offraient de sérieuses difficultés?

M. ANDRÉ. — Non, monsieur le président, puisque pendant les mois de septembre et d'octobre j'ai délivré plus de cinq cents laissez-passer qui ont été visés par la commandature allemande. Il y a, je crois, peu de fournisseurs à Ars qui n'aient été à Nancy.

M. LE PRÉSIDENT. — L'ennemi avait-il, à Ars, des magasins considérables?

M. ANDRÉ. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Et des ambulances?

M. ANDRÉ. — L'ennemi avait, à Ars, des ambulances très-importantes.

M. LE PRÉSIDENT. — Ces ambulances étaient-elles exposées aux feux du fort Saint-Quentin?

M. ANDRÉ. — Je le crois, monsieur le président, bien que ces feux, à ce qu'il me semble, n'eussent de portée que jusqu'aux usines; les boulets ne sont jamais arrivés jusqu'aux ambulances.

M. LE PRÉSIDENT. — Ils arrivaient sur les magasins de l'ennemi?

M. ANDRÉ. — Oui, ils tombaient tout près de ces magasins.

M. PENNETIER, ancien soldat. — J'étais dans l'armée de M. le maréchal de Mac-Mahon.

Lorsqu'à Sedan nous avons été obligés de nous rendre, je suis parvenu à m'esquiver, et je suis arrivé à Ars où j'ai rencontré M. André, maire de cette commune, qui me demanda si je voulais rentrer à Metz; sur l'assurance que je lui donnais que telle était mon intention, il me remit des journaux et une proclamation de M. Jules Favre, écrite sur une feuille de papier à lettre; puis, il m'adressa au garde champêtre de Sainte-Ruffine, lequel m'a indiqué le chemin que je devais suivre. J'ai réussi à entrer dans Metz. On m'a mené chez le général de Cissey et de là chez le maréchal Bazaine, où je suis arrivé à sept heures et demie du soir. J'ai remis au maréchal les journaux et la proclamation de M. Jules Favre.

M. LE PRÉSIDENT. — Étiez-vous chargé de quelque message verbal par M. André?

M. PENNETIER. — Il m'avait recommandé seulement de dire au maréchal Bazaine que, s'il avait besoin d'un homme sûr, il me mettait entièrement à sa disposition.

M. LE PRÉSIDENT. — Est-ce entre les mains de M. le maréchal Bazaine que vous avez remis les journaux et la copie que M. André vous avait confiés?

M. PENNETIER. — Un officier d'état-major me les a pris; puis, au bout de deux minutes, le maréchal m'a fait entrer et m'a adressé quelques questions.

M. LE PRÉSIDENT. — Lui avez-vous donné des renseignements sur la bataille de Sedan?

M. PENNETIER. — Oui, et sur les positions de l'ennemi du côté d'Ars-sur-Moselle.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous indiqué quelques moyens qui permettent de traverser de nouveau les lignes ennemies?

M. PENNETIER. — J'ai dit au maréchal qu'on pouvait retourner par le même chemin que j'avais suivi.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous êtes-vous offert à le faire?

M. PENNETIER. — J'ai dit au maréchal que, s'il avait besoin de moi, je me chargerais de le faire encore, mais on ne s'est pas adressé à moi.

M. SERVIER, ingénieur, directeur de la compagnie du gaz de Metz. — Le 3 septembre, j'exprimais, devant le général Laveaucoupet, mon étonnement qu'on n'eût aucune nouvelle de l'extérieur, alors qu'on pouvait trouver des émissaires tant qu'on voulait. Le colonel Billot, à ce moment chef d'état-major du général Laveaucoupet, aujourd'hui général et

député, me dit : « Trouvez-en. » Je courus au journal *l'Indépendant de la Moselle*, et je fis insérer un avis. Voici le numéro du journal, où je promettais 1,000 francs à la personne qui voudrait passer les lignes prussiennes, et qui rapporterait un journal français ou des nouvelles de France.

Le lendemain, 4 septembre, je fus appelé par le général Coffinières, qui me dit d'une façon un peu sévère : « Qui vous a prié de faire cela ? — Je ne vois pas, lui dis-je, ce qu'il y a de répréhensible à tâcher d'avoir des nouvelles de son pays. » Sur cette réponse, le général se calma et il ajouta : « Envoyez-moi les hommes que vous trouverez, et je les adresserai au maréchal Bazaine. »

Le lendemain 5 et le surlendemain 6, j'avais trouvé des émissaires, et j'envoyai ceux qui me paraissaient sérieux au général Coffinières avec des notes. Depuis, je n'en ai eu aucune nouvelle. Cependant ces personnes devaient revenir me retrouver pour avoir mon engagement de verser la somme convenue. Je n'ai eu aucune nouvelle de mes onze émissaires.

Le témoin termine par quelques renseignements sans grand intérêt sur la fonte des projectiles.

M. MAYER, journaliste. — Au commencement de l'investissement, quand les communications furent rompues avec l'extérieur, je publiai, dans mon journal *l'Indépendant de la Moselle*, un avis pour demander des émissaires. Le 26 au matin, je reçus un ordre pour envoyer les émissaires au maréchal; j'obéis aussitôt et j'arrivai avec deux émissaires, dont une femme, au quartier général. Je ne sais pas ce qu'ils sont devenus.

Le 4 septembre, M. Servier, directeur du Gaz, me donne avis qu'il offre 1,000 francs à toute personne voulant aller à Paris pour lui rapporter des nouvelles de sa famille. Cette communication fut interdite le lendemain 5 septembre.

A la suite des brillants combats des 14, 16 et 18 août, je demandai au maréchal l'autorisation de publier les promotions et les nominations de la Légion d'honneur faites dans l'armée, espérant que cela produirait un bon effet. Il me répondit qu'il ne pouvait me le permettre, parce qu'il craignait que les journaux ne tombassent entre les mains des Prussiens et qu'il ne voulait pas faire connaître ses pertes à l'ennemi.

Cinq semaines après, postérieurement à Ladonchamps, un communiqué détailla le chiffre des morts, des blessés et des hommes disparus, chiffre s'élevant à plus de 2,000. C'était officiel; à ce moment on ne craignait plus de faire connaître les pertes à l'ennemi. A la suite de ce communiqué, j'en fis l'observation; elle fut supprimée par la censure, qui avait été établie au commencement de septembre.

Cette censure consistait en ceci : les journaux devaient apporter leurs épreuves à la division, et le bon à tirer était donné par des capitaines de service à la division. Ces messieurs étaient chargés de corriger nos épreuves; ils s'acquittèrent de cette tâche, je dois le dire, avec la plus grande urbanité et une modération qui fut même trouvée excessive de la part du maréchal; car il y eut plusieurs lettres de rappel, je crois, qui doivent être dans les archives de Metz, par lesquelles on enjoignit aux censeurs d'user de plus de sévérité envers la presse.

Je reprends la suite des faits. J'ai parlé du communiqué qui a suivi la bataille de Ladonchamps. J'en ai reçu d'autres lorsque nous connûmes les événements de Sedan, par les prisonniers qui nous furent rendus le 8 septembre et par ceux qui revinrent ensuite et qui nous donnèrent plus de détails sur cet immense désastre. Le commandant Samuel fut

envoyé pour avoir des renseignements sur cette triste journée, et il rapporta au maréchal tous les détails qu'il avait lus dans la *Gazette de la Croix*, journal prussien.

Le quartier général m'invita à publier des nouvelles qui n'étaient pas encore bien connues de la population. Je le fis très-sommairement, et après avoir soumis mon récit au général Coffinières. J'ajoutais qu'après les événements de Sedan un gouvernement avait été constitué sous le nom de Gouvernement de la défense nationale, et je parlais ensuite d'une lettre du général Trochu adressée au roi de Prusse où l'on disait que le roi de Prusse ne faisait la guerre qu'au gouvernement et non à la France; on espérait facilement obtenir la paix. Mais plusieurs articles appréciant la situation furent ensuite supprimés.

Le 16 septembre, on nous donna communication d'un numéro du journal le *Volontaire*, qui était arrivé par l'entremise de M. André, maire d'Ars, lequel l'avait fait parvenir au moyen d'un émissaire, le brigadier Pennetier. Ce numéro était du 10 septembre, et il contenait la proclamation de M. Jules Favre. Ces pièces furent communiquées pendant trois heures seulement à tous les représentants de la presse de Metz; tous les lurent, et, dès le lendemain, elles circulaient au moyen des extraits publiés par nous.

Le 19 septembre, il y avait dans mon journal un article qui avait été laissé dans les cartons, c'était un article du *Volontaire*, qui avait déjà paru dans les journaux de la veille et qui était signé Justin Dromel. En recevant l'épreuve, je fus tout étonné de trouver une foule de coupures dans cet article, et particulièrement la coupure d'une phrase qui était ainsi conçue : *Au moment où toutes les conquêtes de la civilisation sont sur le point d'être écrasées sous le talon de la botte prussienne*. On voulait ménager l'ennemi.

Nous ne reçûmes plus ensuite que deux journaux, le *Figaro* et *l'Indépendance belge*, le 20 septembre. Aucune communication ne fut faite depuis à la presse, et cependant j'ai su plus tard qu'il était arrivé une quantité de journaux au quartier général.

Alors, j'ai reçu d'autres communications. Le 25 septembre, le capitaine de service à la division de Metz m'a remis une longue note qui commençait à peu près ainsi : « Plusieurs personnes emploient d'ailleurs des moyens peu loyaux pour critiquer les opérations de l'armée, prétendant que les troupes qui forment le cordon d'investissement autour de Metz ne sont pas nombreuses. D'après les renseignements qui sont parvenus, ces troupes s'élèvent à plus de 180,000 hommes. »

Suivaient les noms des régiments et d'autres détails; la note était très-longue. L'officier qui me l'apporta me dit : « Cette note vient du grand quartier général, mais vous êtes prié de ne pas en indiquer l'origine, et de la donner comme étant de votre rédaction. »

Je me prêtai à cette prière, et je n'indiquai pas la provenance de cette note. Elle produisit un très-mauvais effet sur le moral des troupes, et plus tard, l'armée ne sortant pas, je me promis bien de ne plus mettre rien de semblable.

Trois semaines après, je reçus une note du même genre, où l'on disait : « Les renseignements des prisonniers prussiens confirment ce que nous avons déjà dit sur les troupes d'investissement »; et l'on indiquait toujours le même nombre de troupes; on me pria encore d'insérer cette note, sans en indiquer l'origine. Mais, cette fois, je bravai la défense et je dis : « Nous recevons du grand quartier général la note officielle suivante »; puis à la suite de la note, j'ajoutais quelques réfutations, où je disais, notamment : « On ne doit pas écouter les renseignements provenant des prisonniers prussiens, qui ont intérêt à nous mal renseigner et à nous tromper; on ne doit songer qu'à la défense. »

On nous communiqua plus tard une pièce manuscrite officieuse, contenant le protocole de la capitulation de Toul, puis le protocole de la capitulation de Versailles, quoique Versailles ne fût pas une place forte.

Dans ce dernier, on disait que les troupes prussiennes traitaient fort bien la population, que les habitants se louaient de la présence d'une garnison prussienne.

Je jetai toutes ces notes au panier, sans vouloir les insérer. Dans d'autres communications, on décrivait le réseau des fortifications prussiennes autour de Metz, je laissai de côté encore ces communications.

Alors, je publiais des articles où je cherchais à démentir toutes les nouvelles fâcheuses répandues dans la ville, et qui avaient été rapportées par M. Debains et par le général Boyer. Seulement, mes articles étaient toujours supprimés et, chaque fois que je donnais un démenti, on faisait une coupure. Le communiqué sur la bataille de Ladonchamps avait été provoqué par un récit anecdotique de cette bataille qui parut le 11 octobre, récit où l'on faisait l'éloge de la valeur de la garde qui avait emporté admirablement toutes les positions ennemies, notamment la ferme des Maxes.

La censure supprima tout l'éloge des troupes et aussi tous les passages relatifs aux Prussiens ; le journal me fut rendu complètement dénaturé. Il y avait aussi quelques lignes relatives aux nouvelles apportées par les prisonniers français. On disait que ces nouvelles étaient très-bonnes, et l'on ajoutait « que les pessimistes et les découragés prennent donc confiance, et n'entendons plus prononcer ce mot qui fait monter la rougeur au front : *capitulation.* » Cette phrase fut supprimée.

J'étais atterré ; le lendemain, je rencontrai par hasard un officier d'ordonnance du maréchal, M. Albert Bazaine ; je lui exprimai mon étonnement, mon découragement, en lui disant : « On nous conduit à la capitulation, c'est affreux ! — Que voulez-vous ? me dit-il, les troupes ne tiennent pas, il est inutile de faire une nouvelle sortie, nous serons toujours ramenés sous le canon des forts. »

Ces paroles étaient peut-être très-sincères de la part de cet officier, mais enfin elles montraient que le maréchal Bazaine faisait répandre dans son entourage le bruit que les troupes ne tenaient pas, alors que notre brave armée avait cependant donné les preuves d'une valeur remarquable.

Ne voulant plus insérer ces communications, je m'efforçais de les combattre indirectement par des citations empruntées à nos grands historiens, je cherchais dans notre histoire des situations analogues à celle où nous nous trouvions, pour tâcher de montrer comment on avait agi alors ; je racontais la défense d'Anvers par Carnot, qui refusa fort longtemps de recevoir des nouvelles de l'ennemi, la défense de Gênes par Masséna, même le siège de Metz, en 1552, où 6,000 hommes repoussèrent 100,000 assiégeants.

Enfin, je cherchais tout ce que les chefs militaires devaient faire en pareille occasion, et, dans des dissertations sur les capitulations, je citais les articles du code militaire qui punissent le commandant en chef qui capitule en rase campagne, et le gouverneur qui rend sa forteresse, sans qu'aucune brèche y ait été pratiquée. Tous ces articles étaient destinés à donner une idée de notre situation et des devoirs qu'elle imposait à nos chefs militaires. Mais ils furent parfaitement inutiles ; on était pressé de rendre Metz.

Je recevais des lettres provenant de toutes les classes de la population ; j'appris par une dame que notre armée de la Loire s'était formée et qu'elle avait eu un succès à Orléans. Je

voulus porter cette nouvelle au grand quartier général et à la division ; mais l'entrée en était interdite et gardée par la brave garde impériale, à qui on faisait jouer ce triste rôle. Nous n'avions plus qu'à nous voiler la face et à nous boucher les oreilles pour ne pas voir et entendre les hordes prussiennes envahir une ville qui n'avait jamais subi la présence de l'étranger. Les Prussiens allaient entrer dans Metz, dont les remparts hérissés de canons étaient encore intacts et dont les forts imprenables n'avaient jamais subi aucune atteinte.

Je dois ajouter que, pendant toute la durée de l'investissement, toutes les dames de Metz allaient soigner nos blessés, et que jamais il n'y a eu une bonne parole du maréchal aux ambulances, qui cependant étaient dirigées par son parent et ami le docteur Grellois que le conseil a entendu.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez parlé d'un journal *le Volontaire*, apporté par Pennetier. Y était-il parlé du décret qui convoquait une Assemblée constituante ?

M. MAYER. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous connu, pendant le blocus, le décret qui avait retardé la convocation de l'Assemblée ?

M. MAYER. — Non, je ne l'ai pas connu ; peut-être d'autres personnes l'ont connu, mais pas moi.

M. LE CAPITAINE CHARET. — Arrivé le 5 août au quartier général, je me mis à la disposition du colonel Lewal, comme adjoint, pour recruter d'abord les hommes de service ; mon emploi spécial était d'éclairer le quartier général au moyen de reconnaissances faites aux environs des points que nous occupions ; ces reconnaissances avaient pour objet aussi de s'occuper des mouvements de l'ennemi et de ses travaux dans toutes les circonscriptions qui nous enveloppaient.

J'ai envoyé quatre dépêches, une par la femme Imbert, qui se dirigeait sur Thionville ; elle a très-bien rempli sa mission, mais elle n'est pas revenue ; l'autre par l'agent Flahaut, que je suis allé chercher en ville, la troisième par Fleisch, qui devait se diriger sur Paris. Il est rentré au quartier général blessé d'un coup de feu à l'épaule ; la balle est sortie dans le bas des reins, il a été traité à l'ambulance du quartier général ; la quatrième a été envoyée par un nommé Cauchy. La dépêche était adressée au gouverneur de Paris ou au ministre de la guerre, je n'en suis pas certain, et je lui avais dit : « Avalez cette boulette si vous êtes pris. » En effet, il est tombé au pouvoir de l'ennemi.

D'habitude, le colonel Lewal ne me consultait pas ; les agents étaient à sa disposition ; j'habitais tout près du quartier général, il me demandait un homme et il l'expédiait, je n'avais pas de compte à demander.

Quant aux hommes que j'ai employés avec moi pour le service des reconnaissances, je n'ai eu que quelques agents ; il y en a un très-habile qui a disparu, le sergent Filler : il avait pénétré dans les lignes. Ces agents allaient voir les travaux de défense de l'ennemi et principalement ses mouvements : ils devaient nous donner des renseignements sur la composition des corps d'armée allemands qui étaient autour de nous ; le commandant Samuel connaissait très-bien l'organisation de ces corps, et ces agents devaient surtout voir pour cela les numéros des hommes sur les pattes de leurs uniformes.

Le seul agent habile que nous eussions, c'était le nommé Filler ; je regrette bien qu'il ne soit pas là, mais on ne l'a pas retrouvé, cet homme était d'origine allemande ; il vendait la goutte, et vivait pour ainsi dire avec les Prussiens. Je ne sais même pas si quelquefois il ne

faisait pas le service des deux côtés ; mais il ne pouvait pas nous porter grand préjudice, car, chaque fois qu'il rentrait, je l'enfermais dans mon dépôt, et, quand il repartait, je l'accompagnais encore jusqu'à nos avant-postes.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous eu quelque émissaire qui ait franchi les lignes pour rapporter des renseignements et qui en soit revenu ?

M. LE CAPITAINE CHARET. — Ils ne franchissaient pas les lignes.

M. LE PRÉSIDENT. — Ils se promenaient plutôt dans les lignes ?

M. LE CAPITAINE CHARET. — Oui, monsieur le président.

M. LE PRÉSIDENT. — Mais quand ils avaient percé une ligne de factionnaires et de petits postes ennemis, le plus difficile n'aurait-il pas été fait, s'ils avaient voulu aller dans l'intérieur ?

M. LE CAPITAINE CHARET. — Le plus difficile était d'abord de traverser les grand'gardes ; une fois là, les Prussiens laissaient cependant circuler dans leurs lignes ; mais, si l'on voulait aller au delà, on était arrêté.

Nos émissaires passaient assez facilement ; comme ils avaient l'habitude de circuler souvent dans les mêmes points, les Prussiens étaient accoutumés à les voir, et les prenaient pour des gens du pays, qui venaient leur apporter du bois ou les aider dans leurs corvées. Mais, lorsqu'ils dépassaient les lignes, même dans les camps où on les connaissait, ils étaient immédiatement arrêtés.

Je ne les ai pas fait sortir, parce que jamais M. le colonel Lewal ne m'a chargé de les expédier avec des dépêches ; parmi ces agents, il y en avait d'aussi habiles et d'aussi adroits que ceux qui sont sortis, et cependant certains d'entre eux n'ont pu échapper à des accidents. Ainsi Fleisch, dont j'ai parlé, a été blessé.

M. LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. — Vous rappelez-vous ce qui s'est passé entre un de vos agents, le nommé Tingry, et le commandant Arnous-Rivière, qui commandait les avant-postes français, et qui avait refusé de laisser passer l'agent ? Et quand il est venu vous rendre compte de ce refus, ne lui auriez-vous pas dit : « On pouvait s'y attendre. »

Je voudrais savoir quelle portée vous attachiez à ces mots. En d'autres termes, pourquoi, puisque cet agent était porteur d'un ordre de M. le maréchal, pouvait-on s'attendre à ce que M. Arnous-Rivière refusât de le laisser passer ?

M. LE CAPITAINE CHARET. — Je ne peux pas expliquer cela... J'ai eu souvent occasion de rencontrer le commandant Arnous-Rivière, parce que je suis sorti souvent moi-même pour surveiller nos agents. Je l'ai vu notamment un jour où nous manquions de fourrage ; j'avais appris qu'il existait à Moulins-lès-Metz du fourrage et de l'avoine. Je m'y rendis, et on me dit que le commandant Arnous-Rivière avait mis en réquisition tout le fourrage qui se trouvait dans ce village.

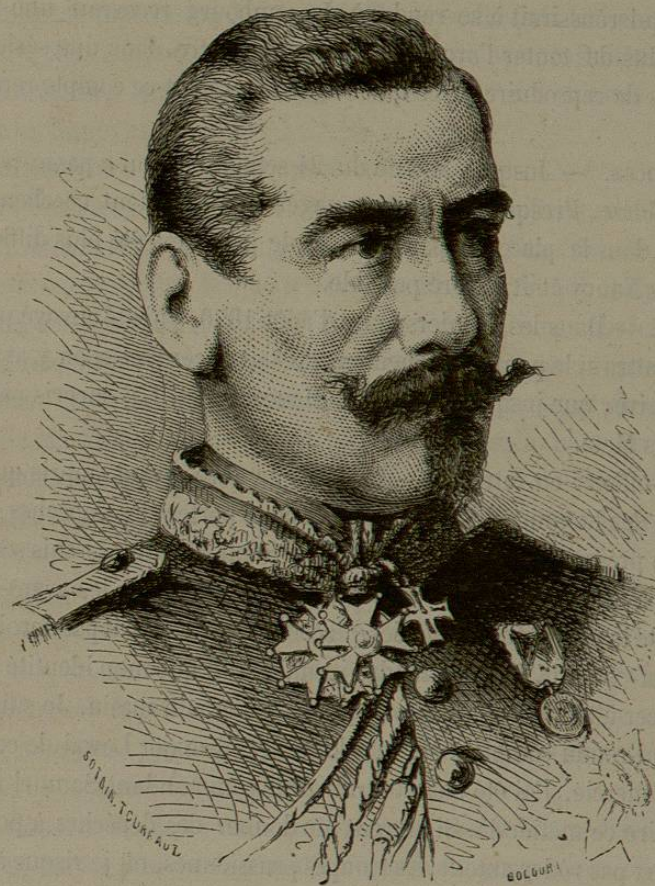
Si j'ai prononcé ces mots, c'est parce qu'à mon avis il n'y avait pas grande confiance à avoir dans les services que rendait le commandant Arnous-Rivière. Pour ma part, je l'ai toujours considéré comme un farceur.

J'ai pris ce dont j'avais besoin, en payant les fermiers, et, quand j'ai voulu reprendre la route du quartier général, des factionnaires ont voulu m'empêcher de passer. Je suis allé trouver M. Arnous-Rivière qui demeurait dans un café et qui était, ma foi, fort bien logé, et je m'appuyai sur ma position au quartier général pour établir mon droit de me procurer en payant ce que j'avais trouvé.

Ce qui m'a fait dire tout à l'heure que c'était un farceur, c'est qu'il s'est toujours montré avide de ces positions d'avant-postes, où il profitait de certains avantages et où il n'a jamais rendu de grands services.

M. ALTENBURGER. — Je suis parti de Bitche avec une dépêche pour l'empereur et je suis arrivé le 18 août à Metz.

Le 20, je reçus une dépêche par laquelle je recevais l'ordre de me rendre au quartier



LE GÉNÉRAL DU BARAIL.

général au Ban-Saint-Martin. A partir de cette date, j'ai été attaché à l'état-major de M. maréchal Bazaine.

M. LE PRÉSIDENT. — Avez-vous pu traverser les lignes prussiennes ?

M. ALTENBURGER. — Je les ai traversées plusieurs fois ; à diverses reprises, j'ai demandé à aller à Paris avec une dépêche... mais on n'a pas voulu.

M. LE PRÉSIDENT. — Une fois les lignes ennemies traversées, la principale difficulté était surmontée ?

M. ALTENBURGER. — Alors il n'y avait plus de difficulté du tout.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous avez offert, dites-vous, plusieurs fois, de porter des dépêches ?